

Patrick DONABÉDIAN

Aix Marseille Univ, CNRS, LA3M, Aix-en-Provence, France

compte rendu de l'ouvrage

L'art des khatchkars

Les pierres à croix arméniennes d'Ispahan et de Jérusalem

de

Haroutioun KHATCHADOURIAN, Michel BASMADJIAN

avec une préface de Dickran Kouymjian

Paris: Librairie orientaliste Paul Geuthner, 2014

ISBN 978-2-7053-3887-9

23 x 28 cm, 444 p., nombreuses illustrations n. et b. et couleurs
(photographies, planches, dessins, graphiques, cartes...)

REVUE DES ÉTUDES ARMÉNIENNES

publiée par l'Association de la Revue des Études Arméniennes

Tome 37

**PEETERS
2016-2017**

III. Compte rendus

p. 311-320

Note préliminaire de l'auteur :

Le texte présenté ci-dessous est celui, complété et corrigé, remis à la rédaction de *REArm* le 02/03/2016. Toutefois, c'est une version antérieure, incomplète et partiellement erronée, qui a été publiée dans le tome 37 de la *Revue*. L'auteur prie donc le lecteur de se référer exclusivement à la présente version de son compte rendu. A toutes fins utiles, il indique entre crochets la pagination du texte dans *REArm* 37.

[p. 311]

Patrick DONABEDIAN

Aix Marseille Univ, CNRS, LA3M, Aix-en-Provence, France

Compte rendu de

Haroutioun KHATCHADOURIAN, Michel BASMADJIAN, *L'art des khatchkars. Les pierres à croix arméniennes d'Ispahan et de Jérusalem*, avec une préface de Dickran Kouymjian, Paris (Geuthner), 2014, 23 x 28 cm, 444 p., nombreuses illustrations (photographies, planches, dessins, graphiques, cartes...).

L'ouvrage recensé présente l'amorce d'un travail très important, le premier pas vers la mise en œuvre d'une entreprise considérable pour l'étude de l'art arménien, un corpus des *xač'k'ar*. Il convient toutefois de dissiper d'emblée une ambiguïté liée au titre du livre : comme les auteurs eux-mêmes l'indiquent¹, le lecteur n'y trouvera pas une étude sur *l'art* des *xač'k'ar*, ni en général, ni pour les deux sites mentionnés. Mais il ne perdra pas au change, puisqu'il trouvera la première application d'une méthode nouvelle, élaborée *en vue d'une étude globale des xač'k'ar*.

Une autre observation préliminaire concerne le choix des deux sites présentés. Les auteurs ont décidé de commencer leur expérimentation par Jérusalem et la Nouvelle-Djoulfra sans doute parce que ces sites leur étaient initialement plus accessibles que ceux d'Arménie. Or comme ces lieux ont une grande importance historique et patrimoniale et que les auteurs se doivent de préciser l'emplacement des pièces étudiées, l'ouvrage comporte aussi un volet de présentation des sites. Par un choix problématique mais inévitable, ces deux volets – corpus des *xač'k'ar* et présentation des sites –, sont mêlés dans le livre, ce qui engendre une certaine hétérogénéité. Cependant cette relative faiblesse est largement compensée par l'importance du sujet, le soin passionné avec lequel les auteurs s'attaquent à l'immense tâche qu'ils se sont fixée, une mise en page très soignée et la qualité des illustrations, notamment des photographies en pleine page.

Une précision s'impose également à propos de l'objet de l'ouvrage recensé (et des publications ou mises en ligne qui, espérons-le, suivront dans le cadre du corpus projeté), le *xač'k'ar*, au sens élargi que lui donnent les auteurs. Sa définition se trouve au chapitre 3, p. 41. Elle consiste en un énoncé de la « composition du *xač'k'ar* » (pierre sculptée d'une croix, avec décors, inscription...), qui évite

¹ P. 22 : « Nous avons évité les études comparatives et l'analyse des influences d'autres civilisations », [...] « notre travail [...] concerne uniquement le recensement des *xač'k'ar* et leur description objective ». P. 261 : « Notre dessein n'était pas d'analyser le symbolisme ni l'apparition des *xač'k'ar* [...], mais seulement d'en étudier l'aspect formel. »

[p. 312]

délibérément de préciser la forme du support. Les auteurs expliquent ce choix par leur volonté d'embrasser « tout le spectre des "sculptures sur pierre" » obéissant à cette définition. Nous sommes donc invités à élargir notre vision du *xač'k'ar*, cet art emblématique de l'Arménie, en y incluant diverses sortes de pierres porteuses de la « composition du *xač'k'ar* ». Cette première publication nous convainc que l'invitation vaut la peine d'être acceptée, puisque la méthode proposée permettra assurément un grand pas en avant dans l'étude du *xač'k'ar*, l'une des manifestations centrales de la spiritualité et de l'art arméniens, et des formes apparentées que l'on proposera d'y inclure. Cependant, pour la raison évoquée plus haut, les auteurs ont choisi de faire connaître leur méthode et de donner le premier exemple de son utilisation, en analysant, non pas les représentants de son type le plus caractéristique, mais ceux de sa version mineure, répandue en-dehors de l'Arménie métropolitaine.

Sans reprendre la définition large des auteurs, rappelons que le terme *xač'k'ar* recouvre, dans son acception générale, deux catégories typologiques que distinguent nettement leurs situation, forme et fonction : a) d'une part et surtout, les grandes plaques à croix d'Arménie, monuments funéraires et commémoratifs de taille généralement humaine ou un peu supérieure, orientés (= tournés vers l'est, la croix sculptée sur la face ouest), dressés le plus souvent isolément, parfois emmurés dans des chapelles miniatures, ou éventuellement réemployés ultérieurement dans des façades voire des murs intérieurs ; b) d'autre part, les plaques « votives » (le terme n'est pas très satisfaisant, mais il est employé ici par convention), nettement plus petites, moins épaisses, conçues pour être insérées dans des murs et donc sans orientation propre. La parenté des deux types réside dans le matériau – la pierre (généralement le tuf pour les grands *xač'k'ar* d'Arménie, souvent le marbre pour les petites plaques des communautés diasporiques), dans le fait que c'est presque toujours une croix-arbre de vie qui est sculptée, souvent sous un arc et dans le même genre de compositions à ornements végétaux et géométriques, et qu'une inscription y est souvent gravée, comportant généralement une prière, une demande d'intercession pour le salut de l'âme du commanditaire ou défunt et/ou des membres de sa famille. Malgré son importance, cette question des catégories de *xač'k'ar* n'est évoquée que dans la préface de D. Kouymjian (p. 7) et très brièvement par les auteurs, p. 41 et 262-263. Comme le deuxième type est le seul présent à Jérusalem et Ispahan, c'est lui qui est examiné dans l'ouvrage recensé². Il est clair toutefois que la méthode élaborée permettra de traiter de la même façon les grands *xač'k'ar* d'Arménie.

Se pose naturellement la question de la raison de la présence exclusive, dans les sites étudiés, de ces plaques de petites dimensions, insérées dans les murs. Pour y répondre, les auteurs avancent l'argument, certainement judicieux, d'un souci de discrétion vis-à-vis du milieu musulman (p. 263). Mais dans sa préface, D. Kouymjian juge cet argument insuffisant et propose d'ajouter un facteur

[p. 313]

sociologique : la recherche de formes simples et la réduction des dimensions seraient liées au passage du milieu rural au milieu urbain. De son côté, l'auteur de ces lignes, lors d'un colloque en 2011³, a proposé d'identifier, à côté des « grands *xač'k'ar* » postérieurement encastrés dans

² Le terme de « stèle », monolithe dressé isolément, que les auteurs emploient parfois (par ex. p. 41), nous paraît moins bien convenir que celui de « plaque », pour désigner les pièces étudiées ici, conçues pour être encastrées. Par ailleurs, ils identifient parmi ces plaques une sous-catégorie « libre » (p. 42, 262) ; mais c'est par accident que certaines de ces plaques, initialement insérées, ont été détachées ou sont tombées et se trouvent aujourd'hui « libres » = déposées à terre ou dans tel ou tel musée.

³ P. DONABÉDIAN, « Typological Specificity of Diaspora Khatchkars », *International Conference in Honor of John Carswell and Jerry Murphy O'Connor, on Armenian Culture and Art History*, Armenian Patriarchate of Jerusalem, July 11-13 2011.

les façades, une catégorie de « xač'k'ar muraux » apparus en Arménie⁴, mais devenus propres aux communautés extra-métropolitaines (Cilicie, Crimée, Lvov, Jérusalem, Ispahan, Alep...) et que caractérisent leur petitesse (relative ou très marquée) et l'insertion dans les murs, ainsi que, dans une moindre mesure, le matériau, souvent le marbre ; et il a avancé, pour expliquer le choix de cette forme « mineure », plusieurs facteurs qui ne sont certainement pas intervenus uniformément ni dans tous les cas : une spécificité fonctionnelle liée aux monuments porteurs (cas de plaques à croix liées à la fondation d'édifices et à fonction simultanément apotropaïque, encastrées dans les façades, notamment près des entrées), une réduction des moyens des communautés diasporiques, l'influence du milieu urbain rendant difficile l'érection de grandes stèles isolées, du moins en dehors des cours d'églises et des cimetières, et effectivement un souci de discrétion, voire peut-être des interdictions, en milieu musulman (Jérusalem, Ispahan, Alep) et catholique (Crimée, Lvov).

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité de l'ouvrage, il aurait été utile que ces indications générales : définition de l'objet de l'étude, question des principaux types de xač'k'ar, explication de la présence exclusive du type « mineur » dans les sites étudiés et raison du choix de ces sites, prennent place en début du livre. Heureusement, la préface de D. Kouymjian répond en grande partie à ces attentes.

LE VOLET DE PRESENTATION DES SITES

Les monuments de Jérusalem (auxquels s'ajoutent quelques édifices de Bethléem, Jaffa et Ramallah) et de la Nouvelle-Djoulfà à Ispahan, où se trouvent les pièces étudiées, font l'objet d'une présentation historique, topographique et architecturale, répartie sur deux chapitres, n° 2 et 6, qui auraient sans doute gagné à être rapprochés l'un de l'autre.

Le chap. 2 (« Stabilité et mouvement », p. 28-39) évoque bien l'histoire de ces deux implantations arméniennes. Il brosse utilement le contexte historique des nombreux mouvements de pèlerins arméniens vers Jérusalem, et d'envoyés (que les auteurs appellent « nonces ») du Patriarcat arménien de Jérusalem vers les provinces et communautés arméniennes, ainsi que celui des circonstances dramatiques de la fondation de la Nouvelle-Djoulfà, puis de son extraordinaire développement. Ce contexte permet de comprendre pour quelles raisons, différentes dans les deux cas, on trouve un grand nombre de plaques à croix insérées sur les églises arméniennes de ces deux groupes de sites : comme le montre l'épigraphe, elles

[p. 314]

sont principalement le fait de pèlerins et de religieux réguliers dans le premier, et de résidents et de religieux séculiers dans le deuxième (p. 82).

Sans diminuer l'intérêt de ce chapitre, quelques incohérences peuvent y être relevées⁵. Ainsi, on lit, p. 30, que la chute du royaume arménien de Cilicie en 1375 et l'implantation de tribus turcomanes marquent « la fin du Saint-Siège d'Ējmiacin en tant que centre spirituel de l'Église apostolique arménienne ». En réalité, comme les auteurs eux-mêmes l'évoquent brièvement p. 35, le siège de l'Église arménienne, après un séjour initial incertain à Vałaršapat/Ējmiacin au IV^e-V^e s., s'est fixé à Duin au V^e s., est ensuite passé à Alt'amar et en territoire bagratide au X^e-XI^e s., a connu une période d'itinérance, puis s'est établi à Hřomklay et à Sis en Cilicie au XII^e-XV^e s., avant d'être enfin transféré à Vałaršapat/Ējmiacin en 1441, transfert qui s'est d'ailleurs fait sous un monarque turcoman et avec son soutien. De même, on

⁴ Comme l'avait noté déjà H. PETROSYAN, *Khachkar : the Origins, Functions, Iconography, Semantics* (en arm., avec résumés en anglais et en russe), Erevan, 2008, p. 108, 333.

⁵ Ces incohérences s'expliquent sans doute par la volonté des auteurs d'intégrer dans leur ouvrage le passage en question, sans le modifier, on le devine, par déférence pour son auteur initial. Voir leur note 5, p. 30.

est étonné de lire, p. 34, que la royauté arménienne de Cilicie « jouit d'une certaine autonomie jusqu'à ce qu'elle soit envahie par les Mamelouks », alors que la publication de Cl. Mutafian citée en référence et toutes les études de cet auteur montrent brillamment comment cet État, qui bénéficiait d'une authentique souveraineté, a mené, en particulier au XIII^e s., une politique et une diplomatie remarquablement indépendantes.

Le chap. 6 (« Espaces et objets », p. 99-249) correspond à une série d'articles comprenant, pour chaque site, une introduction sur l'édifice considéré, en préambule à l'étude des pièces qui s'y trouvent. Ces articles sont illustrés de belles photographies et de plans soigneusement redessinés, sur lesquels l'emplacement des plaques à croix est indiqué, chose importante, étant donné le déplacement et même la disparition récente de plusieurs d'entre elles. Dans la première partie de ces notices, les descriptions architecturales, succinctes et justes dans leur ensemble, comportent néanmoins quelques erreurs. Même si elles n'ont pas une grande importance pour le sujet principal du livre, il peut être utile de signaler ces définitions typologiques erronées. Elles concernent plusieurs églises de la Nouvelle-Djoulfâ. Correctement identifiées comme des églises à coupole sur quatre appuis libres, trois de ces sanctuaires sont néanmoins erronément qualifiés de « salle à coupole », type caractérisé précisément par des appuis non pas libres, mais attachés aux murs : St-Etienne (p. 189), St-Jean-Baptiste (p. 195) et St-Serge (p. 227). Quant à St-Jacques de Nisibe (p. 169), sa définition typologique « en croix inscrite à appuis engagés dite salle à coupole », avec « abside rectangulaire et trois coupoles », et « coupole centrale à plan octogonal », est contestable. En effet, il n'y a pas vraiment de croix inscrite dans ce qui est aujourd'hui une longue mononef (peut-être initialement une croix libre), dont trois des travées ont des voûtes en forme de calotte barlongue ; c'est avec de fortes réserves que l'on peut appeler coupole ces trois calottes extérieurement couvertes d'un toit commun à l'ensemble du vaisseau ; sur ce toit se dressent les lanternes qui surmontent les lucarnes percées au centre de chacune des calottes ; la « coupole centrale » ne peut pas être dite « à plan octogonal » ; en fait, son centre est découpé en lucarne octogonale couronnée d'une lanterne, un peu plus grande que les deux autres, en forme de petite rotonde à huit colonnes, à son tour coiffée d'une mini-coupole piriforme. Enfin, l'abside,

[p. 315]

de forme inhabituelle, n'est pas purement rectangulaire, mais comporte une partie centrale arrondie dont le fond est à niche plate (plan p. 170). A l'inverse, à Jérusalem, l'abside de la chapelle Sainte-Ējmiacin qui flanque au sud la cathédrale Saints-Jacques, est dite semi-circulaire (p. 113), alors qu'elle est rectangulaire (plan p. 114). Mais répétons-le, ces détails qui prêtent le flanc à une critique purement architecturale, correspondent à des points tout à fait secondaires par rapport au sujet de l'étude.

Malgré ces quelques défauts, ces deux parties, prises ensemble, avec leurs plans et illustrations, représentent déjà un apport fort utile aux études arméniennes.

LE VOLET PRINCIPAL : LE LANCEMENT DU CORPUS DES XAC'K'AR

Ce volet constitue la grande nouveauté et explique l'importance considérable de la publication recensée. Il comporte à son tour deux composantes mêlées : l'une est une présentation complète des 669 plaques à croix conservées dans les deux implantations diasporiques mentionnées, réunies pour la première fois, et l'autre, à portée plus générale, introduit, à la fois en amont et à partir de cette première expérimentation, la méthodologie générale du corpus des xac'k'ar.

S'agissant des plaques de Jérusalem et Terre Sainte, au nombre de 287, datées du XII^e au XIX^e s., l'attention est retenue, entre autres, par la grande diversité des formes, de la décoration et des dimensions : la hauteur varie de 13 à 90 cm, et la largeur de 10 à 63 cm.

Conformément à la « norme » nationale, la croix est le plus souvent un arbre de vie, sans représentation de la crucifixion. Toutefois deux exceptions peuvent être vues, une plaque de 1440 dans la cour à l'ouest de la cathédrale et une seconde, très petite, de 1776, qui représentent le Christ en croix⁶. On relève aussi à Jérusalem une particularité à notre connaissance jusque-là inconnue : quatre pièces, dont deux datées de 1151 et de 1153 et les deux autres probablement contemporaines, présentent un clou de fer au cœur de la croix⁷. Les auteurs identifient ce clou à une marque de consécration signalée par le *Livre des Canons* et le *Dictionnaire rituel* de M. Ōrmanean⁸, et qui se pratiquait peut-être sur des croix de bois, mais n'avait jamais été relevée sur les grands xač'k'ar d'Arménie⁹.

Saisissons l'occasion de la référence à l'article d'Ōrmanean, dont la première édition du *Dictionnaire* (deuxième partie) remonte à 1906, pour y signaler la mention du terme « xač'k'ar » et revenir sur les débuts de son emploi (sans enquête approfondie sur la question). Ce nom apparaît d'abord dans les inscriptions des xač'k'ar de 1182 à Dadivank' en Arc'ax et de 1825 à Jérusalem (p. 41). Puis il figure plusieurs fois dans l'ouvrage de M. Bžškeanc¹⁰. Ł. Ališan, de son côté, lui préfère le terme « xač'vēm »¹¹. Finalement le nom « xač'k'ar » commence à s'employer communément au début du XX^e s., bien avant l'article de 1921 cité dans la préface (p. 5) : son utilisation est systématique dans le *Dictionnaire* de S. Ēp'rikean¹².

Revenons aux petits xač'k'ar de Jérusalem. Des groupes de pièces très apparentées donnent à penser qu'il a pu y avoir, à certaines périodes, des productions en série, au sein d'un même atelier. C'est le cas, dans les années 1440 et 1450, d'un assez grand nombre de plaques en pierre jaune-ocre, à motifs dessinés avec soin et précision. On peut aussi noter, à l'opposé des productions locales, un cas certainement exogène : le petit xač'k'ar JER-SEP001 de 70 x 27 cm, daté de 1600, placé à l'intérieur du Saint-Sépulcre et vraisemblablement apporté de Juła (Djoulfa), site célèbre pour ses xač'k'ar du XVI^e – tout début du XVII^e s. et hélas détruit au début de notre siècle¹³. Par ailleurs, une pièce de 1590 (fig. 6.44, p. 153), surprend par la présence de couleurs rouge et bleue sur certaines parties de sa croix et sur son fond. L'inscription indique qu'il a été « dressé » par Martiros en mémoire de son père Sargis, or, comme le précisent les auteurs (p. 151), père et fils étaient des peintres miniaturistes de Xizan. Si elle est d'origine, cette coloration peut donc être vue comme un singulier hommage au métier d'enlumineur.

Dans les inscriptions des xač'k'ar de Jérusalem s'exprime le type de prière évoqué *supra*, pour l'intercession, en mémoire ou pour le salut de l'âme de plusieurs personnes (parfois assez nombreuses) et souvent des membres de leur famille. La personne principale, identifiée très souvent comme un pèlerin, dit « avoir dressé » la croix (ou le saint signe). Cette formule figée, employée par référence aux grandes stèles d'Arménie, doit être comprise dans le sens général d'« apposer une plaque », puisqu'il s'agit toujours de pierres insérées. On note l'emploi, sur plusieurs plaques du milieu du XV^e s. où plus d'une croix est figurée, de l'expression « ces

⁶ P. 382, JER-HCB006 et p. 408, JER-TGN006.

⁷ P. 41 et p. 384, JER-HCB018 (1151), JER-HCB019 (1153), JER-HCB020 (non daté) et JER-HCB028 (non daté). S'y ajoutent semble-t-il deux autres xač'k'ar, eux aussi datés de 1151 : JER-HCB017 et JER-HCB022. Sur l'un, un clou semble visible au centre des deux petites croix latérales, et sur l'autre, un trou au centre de la croix suggère l'emplacement d'un clou.

⁸ M. ŌRMANEAN, *Cisakan bařaran* (= Dictionnaire rituel), Antélias, 1979, p. 135, s.v. « xač'k'ar ».

⁹ H. PETROSYAN, op. cit., p. 252. L'auteur de ces lignes présentera dans une prochaine publication deux autres probables occurrences de ce phénomène sur des petites plaques à croix de Cilicie, sans doute contemporaines.

¹⁰ M. BŽŠKEANC', *Čanaparhordut ĩwn i Lehastan ew yayl kořmans bnakeals i haykazanc' sereloc' i naxneac' Ani k'atak ĩn* (= Voyage en Pologne et dans d'autres régions habitées par des Arméniens originaires par leurs ancêtres de la ville d'Ani), Venise, 1830, par ex. p. 334 et dans le chapitre consacré à Caffa : p. 349-353.

¹¹ Par exemple dans Ł. ALIŠAN, *Sisakan*, Venise, 1893.

¹² S. ĒP'RIKEAN, *Patkerazard bnařarhik bařaran* (= Dictionnaire illustré de la patrie), Venise, 1903-1905 (t.1) et 1907 (t. 2).

¹³ P. 111, fig. 6.12, p. 253, 404.

saints signes » (« surb nšank's ») au pluriel, accompagnée d'un verbe au singulier, sauf deux cas de 1443 et de 1454 où le verbe est au pluriel¹⁴.

[p. 316]

Sur les 382 plaques de la Nouvelle-Djoulfra, datées du XVII^e-XVIII^e s., on relève, à l'opposé de ce que l'on voit à Jérusalem, une assez grande homogénéité stylistique. Au début de l'histoire de cette colonie, une quinzaine de plaques sculptées dans les années 1610 présentent une telle parenté dans leur décoration qu'elles peuvent vraisemblablement être attribuées, selon l'observation pertinente des auteurs, à un groupe d'artistes venus, comme la majorité des déportés, de l'ancienne Juła (p. 171, 265). On leur doit notamment la profonde niche à arc en accolade qui encadre la croix, la sphère bombée sous cette dernière et, dans un cas¹⁵, la scène du Christ en gloire flanqué des vivants et d'anges, inspirées des xač'k'ar de leur région d'origine. Hormis ce groupe particulier, les plaques d'Ispahan se distinguent en général par une relative rusticité et sobriété ornementale. Beaucoup de plaques sont de petite taille, avec approximativement une hauteur entre 15 et 28 cm et une largeur entre 12 et 21 cm.

Par ailleurs, dans plusieurs cas, grâce aux possibilités de rapprochement offertes par la méthodologie du corpus, l'identification de « marqueurs chronologiques » permet d'attribuer une datation à des pièces non-datées (ex. p. 209, 212). Grâce à la même méthode, l'étude de l'épigraphie et de la décoration fournit d'intéressants enseignements relatifs à la sociologie et à l'organisation du travail. Ainsi, la diversité des provenances et des métiers montre la forte attractivité exercée par Jérusalem sur le monde arménien (p. 120). De leur côté, certaines particularités des plaques sculptées à Ispahan permettent de supposer une production en série au début du XVII^e s. et une division du travail entre ornemanistes et lapicides (p. 263).

L'ouvrage ne constitue pas, on l'a dit, une étude d'histoire de l'art ; il est donc normal que l'on n'y trouve pas d'analyse comparative des décorations. Qu'il nous soit néanmoins permis de signaler une parenté entre plusieurs plaques présentées et les reliures en cuir de manuscrits¹⁶, souvent marquées en leur centre d'une croix dessinée par une tresse, et où parfois une inscription est disposée en bande continue sur les quatre bords du champ rectangulaire, la bande inférieure ne se lisant que si l'on renverse la reliure¹⁷. Une telle disposition, évidemment étonnante sur des plaques encastrées dans un mur¹⁸, suggère que l'inspiration pouvait venir des reliures, ou que plaques de pierre et reliures étaient produites dans des ateliers proches les uns des autres, à peu près à la même période (XVII^e s.). Soulignons la fréquence des petites plaques à décor modeste d'Ispahan, avec une ou plusieurs croix faites d'une tresse, probablement apparentées à ces reliures.

L'emplacement actuel des plaques de Jérusalem et d'Ispahan, qui ne reflète pas toujours la position originelle, mêle intérieur et extérieur, ce dernier terme devant toutefois être relativisé

¹⁴ P. 333, BET-AST002 (1443) et p. 415, JER-THE036 (1454).

¹⁵ P. 356, ISF-GVR001 de 1614.

¹⁶ Un tel rapprochement a été évoqué oralement par D. Kouymjian à Aix-en-Provence lors de la *Journée d'Etudes sur l'archéologie et l'art de l'Arménie et la Géorgie médiévales* du 12 novembre 2014.

¹⁷ Pour les reliures en cuir, voir l'ouvrage en ligne de D. KOUYMJIAN, *Arts of Armenia*, Lisbonne, 1992, chapitre Music and the Art of the Book : http://armenianstudies.csufresno.edu/arts_of_armenia/music.htm, fig. 298 : reliure en cuir de Tatew, 1651, avec croix à tresse ; fig. 300 : reliure en cuir de la Nille-Djoulfra, 1695, avec inscription contournant le plat. Sur les reliures en cuir de la Nille-Djoulfra du XVII^e-XVIII^e s. voir aussi l'article de D. KOUYMJIAN, « Les reliures à inscriptions des manuscrits arméniens », in : C. MUTAFIAN (dir.), *Arménie. La magie de l'écrit*, Paris-Marseille, 2007, p. 236-247, en particulier p. 242-246. La même disposition de l'inscription se trouve aussi sur la fameuse reliure en argent doré de l'évangéliste de Hřomklay de 1255, exposée au Louvre en 2007 (J. DURAND et al. (dir.), *Armenia Sacra*, Paris, 2007, n° 115, p. 266-267), et sur celle de l'« Evangile de la Mer » de 1334 (C. MUTAFIAN, *L'Arménie du Levant*, Tome II, Paris, 2012, fig. 216).

¹⁸ Cf. dans l'ouvrage recensé, les plaques où l'inscription contourne le champ et où la croix est faite d'une tresse : ISF-APK024 (1603) (p. 336), ISF-APK074 (1606) (p. 342), ISF-GVR006 (1626) (p. 358), ISF-HCB004 (1614) (p. 360). Sur la plaque JER-HCB046 (1440) (p. 388), la bande inférieure se lit en position normale.

par la situation générale enclose, tant du quartier arménien de la Ville sainte que des églises et monastères de la Nouvelle-Djoulfâ. Il est permis de penser que les commanditaires souhaitaient que ces plaques « votives »¹⁹ soient placées aussi près que possible de l'autel du sanctuaire, pour que leur prière soit « le mieux entendue ». On observe dans les deux sites considérés, de même que dans les autres foyers diasporiques, un phénomène inconnu en Arménie : la présence de telles plaques à l'intérieur d'églises. On peut supposer que leur absence en métropole s'explique par le fait que l'interdiction canonique de placer des inhumations à l'intérieur des lieux de culte avait probablement été étendue à de telles plaques à connotation funéraire. Au contraire, en diaspora, cette interdiction s'est sans doute progressivement effacée.

[p. 317]

A partir des exemples offerts par l'analyse des collections présentées, malgré leurs singularités, on peut mesurer les très larges perspectives qu'ouvre l'établissement d'un corpus informatisé des *xač'k'ar* en général, quelle que soit leur catégorie. A propos de ces catégories, qu'il soit permis d'exprimer le vœu que le futur corpus prévoie les critères permettant, si on le souhaite, de discriminer la catégorie des « petits *xač'k'ar* muraux », métropolitains et diasporiques, et celle des « pierres à composition de *xač'k'ar* », afin qu'il soit possible d'en observer les traits spécifiques et de ne pas risquer de fausser l'étude des « grands *xač'k'ar* ».

La méthode très sophistiquée élaborée pour l'établissement de ce corpus comprend l'identification et la notation, par une terminologie spécialement créée et par des dessins et relevés très précis, dotés de numéros de code, de tous les éléments morphologiques, décoratifs et épigraphiques qui se rencontrent sur chaque *xač'k'ar* ; quelques-unes des principales informations étant réunies sur une fiche synthétique attachée à chaque pièce. Pour la description précise et normée des ornements, particulièrement importante, les auteurs ont adopté (et adapté) la méthode et la terminologie du centre Henri Stern de recherche sur la mosaïque²⁰.

L'ensemble des outils ainsi conçus se traduit, sous la forme imprimée correspondant à l'ouvrage recensé, par une impressionnante série de tableaux, planches et graphiques, disséminés dans le livre. Outre un glossaire arméno-français (p. 14-15), on trouve les éléments de morphologie (p. 42-44 et 65), les éléments d'ornementation (p. 46-49), les formules épigraphiques (p. 51), un lexique des termes français de description de l'ornementation (p. 52-57), une liste des ligatures et logogrammes (un travail méticuleux a permis d'imprimer ces imbrications parfois très complexes de caractères arméniens – p. 86-87), la typologie décorative (p. 92-93), 34 planches de motifs et compositions ornementales avec une multitude de dessins très minutieux et leurs numéros de code (p. 270-303), 10 planches de compositions cruciformes (p. 304-313), suivies d'un index des ornements et attributs rencontrés sur les *xač'k'ar* étudiés (p. 314-329). Vient ensuite le volumineux et fondamental corpus iconographique et épigraphique (p. 332-415) où figurent les photographies en format réduit des 669 *xač'k'ar*, toutes à la même échelle, accompagnées d'une mini-notice pour chaque pièce et des textes de leurs inscriptions. Enfin sont fournis les derniers index : ceux des ligatures et logogrammes présents sur les *xač'k'ar* étudiés (p. 418-422) et ceux des anthroponymes, toponymes, titres et métiers cités dans leurs inscriptions (p. 423-432). Une somme de documents et d'instruments, on le voit, tout à fait considérable, à laquelle cependant un reproche peut être fait du point de vue de la commodité d'utilisation, celui de ne pas être réunie en un cahier indépendant.

La nouveauté, la qualité et l'importance de cet énorme travail doivent être vivement saluées, mais il n'est peut-être pas inutile de faire également quelques (très secondaires) observations critiques. Les premières concernent les définitions terminologiques. Parmi celles

¹⁹ L'expression « plaque votive » n'est sans doute pas tout à fait appropriée, puisqu'il ne s'agissait pas d'une action de grâce pour l'exaucement d'un vœu, mais de la formulation d'une prière pour le salut de l'âme.

²⁰ UMR 8546, CNRS/ENS, AOROC.

du glossaire (p. 14-15), quelques-unes semblent insuffisantes. C'est le cas des termes suivants : « gawit' », dont la situation quasi obligatoire

[p. 318]

devant la façade ouest des églises monastiques, l'importante fonction de mausolée et le rapprochement usuel avec le « narthex » byzantin et occidental ne sont pas indiqués ; « vimak'ar », dont la forme plus répandue de vēm̄k'ar et le deuxième sens de « construit de gros blocs » ne sont pas cités ; et « xač'kal », dont le sens initial de « support de croix placé sur l'autel », parfois synonyme d'« autel / seřan », ne figure pas. C'est le cas encore du terme complexe de *xoran*, dont la définition donnée dans le glossaire, p. 15 (« espace situé au-dessus du *bem* dans l'abside »), est incomplète, alors que celle qui figure dans la note 2 de la page 43 est exacte et détaillée, englobant justement *bem* et abside²¹.

Le domaine de la décoration se prête aussi à quelques remarques. La première est que, dans le chapitre 6, les observations générales relatives à la décoration sont réparties entre les paragraphes « Caractéristiques et morphologie » et (dans une moindre mesure) « Ornaments ». Le premier paragraphe, qui groupe notamment les données relatives à la datation, la fonction, l'état, les dimensions et la forme des plaques, pourrait peut-être être privé de ces indications décoratives. Le paragraphe « Ornaments » continuerait à être réservé au détail des ornements et motifs végétaux et géométriques. Entre eux, un paragraphe intitulé « Décoration » pourrait accueillir les indications concernant les compositions décoratives prises dans leur ensemble, y compris la forme de la croix, les figurations humaines (sacrées et profanes) et animales (ne sont concernées, sur les plaques ici étudiées, que les images de tétramorphe), auxquelles une place marginale et non individualisée semble actuellement accordée (sauf à la page 76), et la disposition des inscriptions et des *nomina sacra* (actuellement figures et *nomina* sont évoqués parmi les ornements ; ou parmi les « motifs », p. 75-76).

S'agissant des ornements linéaires et de leurs dénominations, on notera le choix contestable du terme « ligne » pour désigner un rang ou une bande horizontale de motifs inscrits entre deux lignes. Certes, les premiers spécimens (p. 283) sont appelés « bande », puis des bandes à entrelacs sont qualifiées de « chaînette » (p. 283-284), dans plusieurs cas le motif lui-même sert à identifier la bande (rinseau, torsade, tresse – p. 292-295), mais dans leur majorité, les rangs d'ornements sont nommés, d'une manière discutable, « ligne » (p. 285-291). D'autres choix étonnent : sur la planche consacrée aux bras des croix (p. 311), les tresses à deux brins constitués de deux filets sont bien qualifiées de tresse, tandis qu'une même tresse à deux brins constitués d'un seul filet (CX-056) est dite « paire de filets ondulés croisés opposés en lacis » ; des bras de croix sont dits « chargés d'une tresse », alors qu'ils ne sont pas porteurs de ce motif mais constitués par lui (remplacés par lui).

A propos des précieuses informations transmises par les inscriptions, soigneusement relevées, on notera la reprise par les auteurs de la distinction pertinente, proposée par H. Petrosyan, entre fonction du xač'k'ar et fait générateur. Toutefois il peut paraître artificiel que la mention « en mémoire », « en intercession » ou « pour le salut de l'âme » soit regardée comme l'expression de la fonction, tandis que la mention d'une construction ou rénovation, ou d'un événement religieux, familial ou personnel soit vue comme le reflet du seul fait générateur.

[p. 319]

N'est-ce pas aussi la fonction de la plaque de commémorer, de garder le souvenir, de valoriser l'événement en question, tout en perpétuant la mémoire de l'auteur de l'action et/ou des membres de sa famille et d'implorer le salut de leur âme ? En outre, dans de nombreux cas où l'épigraphe ne comporte que la première partie, la prière de salut ou d'intercession, et ne signale

²¹ Cette différence entre deux définitions d'un même terme révèle, de même que les incohérences historiques notées *supra*, un défaut d'harmonisation, bien excusable au début d'une aussi vaste entreprise.

aucun événement de la vie privée ou de tout autre domaine qui aurait pu générer ou motiver la pose de la plaque en question, le recours systématique, dans la légende, à la formule « *fait générateur* : famille et vie personnelle » peut être perçu comme artificiel, mécanique. Prenons un exemple parmi beaucoup d'autres, celui de la plaque JER-HCB019 : alors que son inscription dit simplement (p. 385) : « Christ aie pitié de l'âme [le nom manque]. Amen », la légende (p. 118) indique non seulement « fonction : demande de miséricorde », mais aussi « fait générateur : famille et vie personnelle ». Peut-être une formule évoquant seulement le *cadre* familial ou personnel serait-elle préférable.

D'une façon plus générale, le lecteur et surtout le chercheur soucieux d'efficacité pourraient souhaiter que la très riche matière du corpus soit présentée avec une plus grande économie de textes descriptifs et une mise à disposition plus pratique des outils. Dès lors que toutes les données importantes sont munies de numéros de code et que toutes les formes sont accompagnées de dessins codés, et surtout dans la perspective d'une utilisation informatique, les descriptions écrites et rédigées dans le détail deviennent moins nécessaires. Ajoutons que certaines définitions-descriptions d'ornements linéaires complexes (p. 283-295), bien qu'elles comptent plus d'une vingtaine de mots, sont pourtant inévitablement incomplètes, voire discutables, étant formulées à partir d'un point de vue parmi d'autres, à partir d'un élément subjectivement vu comme premier. Par ailleurs, comme noté *supra*, la nécessité de se référer très fréquemment aux tables, schémas et autres instruments justifierait sans doute que ceux-ci soient fournis en un volume séparé, ce qui en faciliterait la consultation.

Ces outils extrêmement précieux le seront encore plus, sans aucun doute, lorsque, la matière récoltée augmentant, non seulement ils engrangeront et traiteront les données nouvelles recueillies, mais aussi ils s'affineront et s'adapteront à elles. Les nombreuses retombées qui peuvent être attendues de l'application de cette méthodologie sont aisées à imaginer pour l'étude et la datation des dizaines de milliers de *xač'k'ar* encore conservés, de leurs compositions et détails de décoration, avec d'innombrables possibilités d'analyse, de comparaisons, de rapprochements. Cette méthodologie a également vocation à être appliquée, *mutatis mutandis*, à beaucoup d'autres domaines de l'art arménien. D. Kouymjian évoque dans sa préface les reliures en cuir des manuscrits et les pages enluminées ornées d'une croix, et il y ajoute, dans un récent article, les tapis et textiles²². On pense aussi bien sûr à la décoration peinte des milliers de manuscrits anciens, avec leurs lettrines zoomorphes et ornithomorphes, leurs ornements végétaux et géométriques, ainsi qu'à la décoration sculptée des monuments d'architecture préarabe puis médiévale, avec l'abondant répertoire ornemental des bordures de portes, de fenêtres et de corniches, sans oublier les perspectives qu'offriront leurs

[p. 320]

comparaisons avec des collections analogues émanant des cultures voisines – géorgienne, musulmane – ou apparentées... Dans ces derniers domaines, deux récentes et belles publications à Erevan, avec une abondante collection de photographies et, pour la première, de nombreux dessins très précis, le tout également inscrit sur un DVD joint à chaque livre²³, montrent d'ailleurs que l'idée de recueils (dans ces deux cas, sélectifs et sans ambition scientifique) de formes et de leur traitement informatique commence à germer simultanément dans plusieurs lieux, pour le plus grand bien de la recherche.

L'ouvrage recensé introduit, à partir de l'analyse systématique des plaques conservées à Jérusalem et Ispahan, une approche très innovante dans l'étude de l'art arménien. L'énorme travail accompli par Haroutioun Khatchadourian et Michel Basmadjian pose des bases très

²² D. KOUYMIJIAN, « Preface », *Armenian rugs and textiles. An overview of examples from four centuries. Exhibition Catalogue*, Vienne, 2014, p. 7.

²³ A. KYURKCHYAN, H. KHATCHERIAN, *Armenian ornamental art* (en arm. et anglais), Erevan, 2010 ; *Eidem, Armenian ornamental script* (en arm. et anglais), Erevan, 2012.

solides pour la réalisation du reste de la tâche, le corpus complet des xač'k'ar, qui n'en est pas moins titanesque. Compte tenu des perspectives très prometteuses ainsi offertes aux études d'art arménien, il faut leur souhaiter, comme le fait l'auteur de la préface, « du courage et de la patience pour continuer leur aventure herculéenne », mais aussi espérer que de nouvelles et grandes énergies viendront se joindre à eux – la Fondation Gulbenkian doit être remerciée d'avoir montré la voie – pour soutenir leurs efforts et aider à la réalisation de l'immense projet dont nous saluons très vivement le lancement.